

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 28
Absent : 1

L'an deux mille dix
Le 1^{er} février
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2010

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, M. Francis GAVILAN, Mme CONNAN-GIACOMETTI, M. Beñat IRASTORZA, Mme Claire D'ELBEE, M. Pierre TETEVUIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Mrs Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melles Marie-Hélène GOYA, Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Marie-Josée GOYA, Isabelle LEBARS-FAURISSON, M. Renaud LASSALLE, M. Philippe ARAMENDI, Mmes Isabelle ECHEVERRIA, Thérèse HALSOUET, M. Dominique MELE, Mme Annette ARAMBURU.

Pouvoirs :

M. Michel LARRETCHE à M. MARIN
Melle Danièle DUFAU à Mme HACALA
Mme Elisabeth PERY à Mme RAGOZIN
M. Beñat ELIZONDO à M. ARAMENDI

Absent :

M. Didier PICOT.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

Objet : Servitude « tour d'échelle » - propriété BENECH/CAYROU

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que les Consorts BENECH/CAYROU, propriétaires de la maison située au 13 rue Bernard de Coral, se proposent de vendre ce bien (un acquéreur a été trouvé) et de constituer dans l'acte de vente une servitude de « tour d'échelle » devant permettre à la Commune d'Urrugne, d'entretenir le mur du fronton.

Madame le Maire devra donc intervenir lors de la signature de l'acte et doit être habilitée à cet effet.

Après en avoir délibéré, Conseil Municipal à l'unanimité :

- D'HABILITER Madame le Maire à signer la constitution de servitude au profit de la Commune d'Urrugne dans le cadre de l'acte notarié relatif à la vente de la propriété des Consorts BENECH/CAYROU.

Votes pour : 28

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :